Médias et mémoire des territoires
L'exemple de Villeurbanne

Julien Auboussier et Isabelle Garcin-Marrou

Université Lumière – Lyon 2, ELICO (EA 4147)
Sciences Po Lyon, ELICO (EA 4147)

Reprenant quelques résultats d'une recherche menée en collaboration avec des psychologues sociaux sur les « mémoires croisées de Villeurbanne » (Auboussier, Garcin-Marrou, 2013 : 47-62), nous proposons ici de revenir sur les modalités d'analyse, dans le temps long – quarante ans –, de la mémoire médiatée d'un territoire, dans sa diversité sémiotique et dans ses constructions de savoir. Saisir la mémoire constituée d'un territoire, c'est en effet saisir l'une des facettes d'un savoir qui se sédimente et alimente les usages ordinaires de l'espace urbain, notamment par ses habitants. Dans le cas qui nous occupe, c'est à partir de l'analyse du média institutionnel local (le *Bulletin Municipal*) et des Affiches produites par la ville que nous pouvons approcher le rôle des médias dans la constitution mémorielle d'un territoire urbain, ici, Villeurbanne [1]. L'idée est de comprendre comment un média, lié à un lieu du pouvoir – la municipalité – peut contribuer à produire du savoir (notamment dans les éléments retenus dans chaque édition) et à contribuer à une appropriation mémorielle collective de la ville, un savoir ordinaire qui prend également appui sur les expériences de vie, restituées au fil du temps et des éditions. Dans une perspective ricœurienne, les médias font, précisément, « médiation entre des événements ou des incidents individuels, et une histoire prise comme un tout » (Ricœur, 1983 : 127). Le rapport entre le territoire urbain et les expériences individuelles est donc un enjeu des discours médiatiques, notamment parce que ceux-ci peuvent intégrer les savoirs ordinaires à l'histoire du territoire. Mais parce que les médias institutionnels sont aussi une catégorie d'acteurs

1. C'est *Le Rize – Centre Mémoires et sociétés* de Villeurbanne, projet porté par la municipalité depuis le début des années 2000 et ouvert au public en 2008, qui a rassemblé et conserve ces archives, et nous a permis d'y accéder lors d'une recherche menée avec des collègues de psychologie sociale et portant sur les « mémoires croisées de Villeurbanne ».

détenteurs d'un pouvoir (celui de dire ce qui constitue la ville du point de vue de l'institution), ils établissent pour le public une hiérarchie et une évaluation de ce qui est notable ou remarquable (Mouillaud, Tétu, 1989), proposant par là un cadrage *a priori* de ce qui constitue la mémoire urbaine.

C'est donc à partir de l'analyse de ces médias locaux spécifiques que la réflexion envisage le rôle des médias dans la constitution de la mémoire villeurbannaise comme savoir sédimenté et partagé. Et dans les éléments saillants qui forgent cette mémoire, il faut remarquer, par exemple, les logiques d'articulation entre ville-centre et périphérie ou la place faite aux territoires spécifiques que sont les quartiers dans l'espace urbain villeurbannais.

Après quelques précisions de méthode, nous revenons sur quelques facettes mémorielles marquantes du territoire villeurbannais.

1 Questions de méthode

Affronter un corpus prenant en compte le temps long permet tout d'abord d'apprécier les évolutions des mises en récit du territoire. La recherche saisit par ailleurs, en l'occurrence, un double corpus, les bulletins municipaux (BM) et les affiches de la ville ; l'ensemble de ce matériau étant conservé et archivé au Rize. Quelques précisions quant aux collections analysées et aux méthodologies employées doivent cependant être ici apportées pour permettre d'appréhender la démarche de recherche sur une mémoire urbaine médiatée.

1.1 Analyser un corpus diachronique : quarante ans de bulletins municipaux

Les exemplaires du *Bulletin Municipal* villeurbannais sont conservés, sous format papier, reliés par années, et ce depuis leur origine en 1926. L'ampleur de la collection et son format non numérique rendent impossible une analyse automatique des discours (assistée par ordinateur) qui prendrait en compte le texte intégral de chaque édition. Le corpus de la recherche porte donc sur la collection des BM, notamment ceux publiés depuis la fin de l'année 1974 – moment où le média municipal devient une publication dotée d'un titre (*Villeurbanne Notre Ville*) et intègre l'éditorial, ou le « Mot du Maire », qui devient une rubrique éditoriale stable. À cette période, le BM est aussi diffusé directement aux habitants, en étant distribué dans les boîtes aux lettres ; il devient le véritable support de la communication municipale institutionnelle. Par ailleurs, fin 1974, le BM de Villeurbanne adopte le format d'un newsmagazine qui, quoique parfois un peu modifié, notamment au fil des changements d'intitulé, sera ensuite conservé. Ce format offre des rubriques régulières telles les éditoriaux (« Mot du maire ») ou les « Histoires vécues ».

Dans ce premier ensemble, nous procédons à une nouvelle délimitation pour obtenir un corpus permettant la construction d'un objet de recherche saisissable. Tout d'abord, le format papier met hors de portée des moyens humains et financiers disponibles une analyse automatisée des textes de la collection – il aurait fallu numériser le corpus. Après lecture d'un certain nombre de numéros du BM, choisis à intervalle régulier

dans les années ciblées, nous resserrons donc le corpus de travail sur quatre grands ensembles éditoriaux, qui reviennent de façon récurrente dans les numéros du BM. Ces quatre grands ensembles sont : les éditoriaux (ou « Mot du maire ») qui ouvrent chaque numéro du BM, quel que soit le titre ou le format, et les rubriques « Histoires vécues », « Histoire » et « Vie quotidienne », qui reviennent de façon relativement régulière. Pourquoi ces rubriques ? Parce que le reste des rubriques et articles des bulletins municipaux offre une hétérogénéité telle (hétérogénéité éditoriale, de dispositif, de parution) qu'il est impossible de les analyser sur le temps long. Or, l'un des objectifs de la recherche est, précisément, de repérer, dans une perspective diachronique, les périodes politiques, les thématiques narratives et les voix autorisées à parler. Pour répondre à ces exigences analytiques, nous stabilisons donc un corpus à partir de genres éditoriaux et thématiques présents dans l'ensemble de la période considérée. Or, seuls les éditoriaux, les histoires vécues et les articles sur les communautés offrent cette stabilité dispositive, éditoriale et thématique permettant la mise en œuvre d'une analyse pertinente.

Après exploration du corpus, nous établissons une grille de dépouillement, qui permet, dans une seconde phase, de mettre en œuvre une analyse quantitative et discursive, par l'utilisation d'un logiciel d'enquête. Cette grille, testée en analyse qualitative, sur plusieurs éditions du BM, permet ainsi de caractériser les sous-corpus suivants : « Mot du Maire (Editorial) », « Histoires vécues », « Histoire » et « Vie quotidienne ».

L'approche qualitative choisie consiste à analyser les récits de la ville et les instances narratives constituées dans le temps long. Cette analyse se fonde sur une sémiotique lexicale et narrative greimassienne ; elle concerne la syntaxe du discours et vise à repérer la succession d'états et de transformations indépendamment de tout investissement sémantique :

> La manifestation discursive de la narrativité n'est donc [...] que l'intégration dans les objets narratifs générés par la grammaire narrative, de sa composante sémantique [...]. La conjonction des deux instances – narrative et discursive – a donc pour effet l'investissement des contenus dans les formes grammaticalement canoniques de la narration et permet la délivrance des messages narratifs sensés. [Greimas, 1983 : 62.]

L'analyse greimassienne est susceptible de recevoir des contenus sémantiques diversifiés. Autrement dit, l'analyse narrative ne prend pas en compte le vocabulaire utilisé par le narrateur. Or, les termes utilisés dans les discours médiatiques résultent évidemment d'un choix. Le journaliste sélectionne un mot parmi d'autres pour désigner un fait, terme qui catégorise le sujet, ses actes et les causes de son comportement. L'étude narrative des BM repose donc sur une analyse lexicale qui consiste à étudier principalement le vocabulaire utilisé pour désigner et qualifier les acteurs, les lieux et les événements. Cette analyse narrative et lexicale permet ainsi de dégager les voix et leurs propos relatifs à l'histoire et à la mémoire de Villeurbanne ; elle permet également de mettre au jour les thématiques discursives développées dans les bulletins municipaux par les acteurs institutionnels et par les acteurs de la société civile. Elle permet, enfin, de comparer comment se disent, dans les différents discours pris en

compte, la ville, sa mémoire, les enjeux socio-politiques et culturels, les trajectoires humaines et les articulations spatiales internes et externes à la Ville.

1.2 Constituer et analyser un corpus non indexé : les affiches de la ville

Le corpus des affiches provient également des fonds documentaires du Rize à Villeurbanne. Ces affiches sont un autre support de la communication des municipalités villeurbannaises ; dans leur grande majorité, elles ont été données à la ville par la Société d'Histoire de Villeurbanne dans la décennie 90. Au moment de la recherche, les affiches plus récentes (après 1977) ne sont pas numérisées et la collection comprend plusieurs centaines d'affiches. Le corpus de notre étude est tout d'abord composé à partir des affiches qui mettent en représentation la ville de Villeurbanne elle-même, ses édifices, ses habitants, son identité et sa culture. À partir des paramètres d'entrée dans le corpus écrit, quatre thématiques sont croisées avec les résultats des analyses du bulletin municipal : les commémorations, les fêtes de Villeurbanne après 1976, les communications du maire après 1976, les commémorations, la guerre de 39-45 et les gratte-ciel.

L'analyse du corpus écrit se concentre sur la période postérieure à 1974 ; celle-ci nous semble pertinente pour une partie des affiches (les communications du maire, les fêtes de Villeurbanne), puisque relevant de la même catégorisation discursive que le BM, *i.e.* l'action politique et culturelle. En revanche, pour travailler sur la thématique mémorielle, il nous semble également pertinent d'utiliser une temporalité plus plastique et nous remontons jusqu'à 1934, date de la création de l'affiche célébrant la construction des Gratte-ciel. Dans cette perspective du temps long de la mémoire, deux thématiques se répondent : la guerre de 39-45 et les commémorations. Elles constituent en effet, pour les premières affiches, la mémoire vive de l'événement et la ritualisation de cette mémoire pour les secondes ; l'une et l'autre étant circonscrites au territoire villeurbannais.

Nous procédons à une analyse sémiotique de ces affiches, visuels et texte. Il s'agit d'appréhender l'affiche à travers la rhétorique de l'image, sur le principe notamment de la dénotation et de la connotation. L'affiche constitue par ailleurs une forme citationnelle de la mémoire de la ville ; un discours dans le discours en quelque sorte, représentation visuelle d'un aspect de l'intertextualité. Chaque affiche est analysée selon une grille décomposant le signe selon trois paramètres : le message iconique, le message plastique et le message linguistique, empruntant ainsi à la sémiotique barthésienne de l'image (Barthes, 1964) retravaillée par Martine Joly (2000). Nous procédons à une synthèse thématisée de l'ensemble des items analysés, pour dégager les traits saillants susceptibles de faire écho aux éléments dégagés de l'analyse des BM ou, au contraire, d'en marquer des différences discursives notables. Nous devons enfin garder à l'esprit que les affiches sont analysées en dehors du cadre de leur exposition (grand panneau 4X3, abribus, panneau d'affichages, etc.) et du cadre de représentation (mairie, quartiers, centres culturels, etc.). Cette analyse hors du cadre décontextualise l'affiche de son espace urbain et nous en tenons compte dans les résultats obtenus, car l'affiche signifie bien sûr par son contenu mais aussi par et pour son lieu d'affichage.

2 Mémoires du territoire villeurbannais : centre et périphérie, communauté et diversité

Le bulletin municipal est parcouru par la tension qui s'exerce entre le désir de faire territoire (savoir institutionnel du territoire) et la volonté de reconnaître aux quartiers leurs spécificités et, ce faisant, admettre la fragmentation de l'espace urbain et des expériences de celui-ci (savoirs ordinaires du territoire). Ce faisant, la mémoire instituée en savoir partagé – et qui fait autorité puisqu'elle émane du lieu central, le pouvoir municipal – articule des enjeux urbains qui prennent en compte les savoirs ordinaires des habitants, lesquels se reconnaissent dans la diversité de leurs trajectoires et de leurs appartenances.

2.1 Centre *versus* périphérie

Les bulletins municipaux mêlent ainsi deux modes d'appréhension de l'espace urbain : un savoir territorial de nature politique, idéologique et utopique est associé au quartier villeurbannais central et emblème de la ville, le quartier des Gratte-ciel, tandis que des savoirs territoriaux vécus et affectifs – alimentés notamment par les récits de vie et les témoignages – sont, eux, associés aux quartiers. Ces deux modalités d'appréhension de l'espace recouvrent assez clairement une distinction centre / périphérie. Cette dernière est explicite dans l'éditorial de Charles Hernu rédigé dans le cadre du cinquantenaire des Gratte-ciel :

> Notre Cité est riche de la diversité de ses quartiers, de cette pluralité de villages à taille humaine où l'on se connaît, ou l'on se rencontre, où l'on se situe. Mais la municipalité des réseaux d'information, d'administration et d'échanges de toutes sortes ne peut prendre son sens qu'à partir d'un cœur autour duquel ils s'organisent. C'est alors seulement que de la juxtaposition des quartiers, naît quelque chose de plus qu'on appelle l'identité ou l'âme d'une ville.

Il y a ainsi une distinction entre le centre, lieu du politique où le pouvoir local et l'autonomie de la ville s'offrent au regard par la figure imposante des Gratte-ciel – « les lieux les plus remarquables s'embrassent du regard » (Di Méo, 1998 : 39) – et une périphérie traitée moins politiquement que culturellement. Le centre est le lieu de l'unité de la communauté et stimule le sentiment d'appartenance à la commune ; la périphérie, c'est-à-dire les quartiers, est le lieu de la reconnaissance des particularismes, qu'ils soient sociaux, culturels ou religieux.

Or, le quartier désigne, depuis le XVIII^{e} siècle, un fragment de l'espace urbain. Le terme répond à la volonté de distinguer la *partie* du *tout* et témoigne, comme territoire, d'une appropriation à la fois culturelle, sociale, politique et économique d'un espace urbain spécifique. Depuis une trentaine d'années, avec le développement de « la politique de la ville », le quartier s'est imposé comme une catégorie de l'action publique (Lamarre, 2010). Parallèlement, et comme le note Sonia Branca-Rosoff, le terme « quartier » en vient dans certains usages à désigner de manière restrictive les « quartiers périphériques défavorisés » ou « bas quartiers » (Branca-Rosoff, 2001 :

45-70). Cet usage offre au terme « quartier » de nouvelles significations, sur lesquelles nous revenons plus loin.

2.1.1 Les Gratte-Ciel comme récit de la modernité villeurbannaise : capital symbolique du centre

Le quartier des Gratte-ciel est voulu par Lazare Goujon (Maire de Villeurbanne de 1924 à 1935), construit et inauguré à la fin de son mandat, en juin 1934. Il constitue comme une œuvre d'avant-garde, issue de la volonté politique forte de la municipalité. Villeurbanne est alors une grande cité ouvrière de 80 000 habitants et l'objectif prioritaire est de proposer aux travailleurs des logements décents qui répondent aux nouvelles exigences sanitaires. Il s'agit par ailleurs d'offrir un véritable centre-ville, de créer de la centralité dans un espace jusqu'alors hétérogène et de favoriser ainsi le lien social. Aujourd'hui, les commentateurs s'accordent sur l'enjeu identitaire d'un tel projet : l'urbain pour résister à l'hégémonie de Lyon, limitrophe. Lors de l'inauguration des Gratte-ciel, Edouard Herriot (Maire de la ville voisine et concurrente, Lyon, de 1945 à 1957, et ministre d'État lors de l'inauguration) lui-même « rend hommage à la détermination des édiles villeurbannais et prend acte définitivement de l'existence autonome de sa voisine ».

Lors de la rénovation des deux tours en 2000, un dossier du BM intitulé « Gratte-ciel : patrimoine très humain » est publié. Les Gratte-ciel apparaissent comme un vecteur de continuité entre le passé et le présent :

> L'histoire a donné au quartier des Gratte-ciel un aspect mythique de centre ville organisé à partir de l'avenue Henri Barbusse, espace vivant et monumental. Autour de ces « Champs Élysées » villeurbannais, se dressent les bâtiments de briques et d'acier de l'architecte Môrice Leroux et l'Hôtel de ville dû à l'imagination et au crayon de Robert Giroud. Répondant aux préoccupations sociales et politiques des années 1930, cet ensemble architectural a fait l'objet d'une appropriation et d'une identification telles qu'il symbolise encore au XXI^{e} siècle la ville toute entière. [BM, février 2000.]

En 2003, dans un supplément intitulé « Un certain regard » et proposant un inventaire du patrimoine villeurbannais, l'éditorial précise :

> Même si la Villa Urbana [la résidence périurbaine latine] revendique sa trace 50 ans avant JC, elle a affirmé son identité en plantant ses Gratte-ciel dans les années 1930 dressant ce centre-ville contre toute tentation et tentative d'annexion par la ville centre voisine. Cœur contre cœur, et parfois dent contre dent, Villeurbanne va se payer l'audace d'une ville sans bourgeoisie, sans conservatisme [BM, mars 2003].

La revendication politique et symbolique de la modernité urbaine, liée à l'avant-gardisme du projet urbain porté par Lazare Goujon, confère donc au quartier central des Gratte-ciel une place prépondérante dans les discours locaux, notamment institutionnel. Il faut ainsi remarquer l'importance accordée par les municipalités successives

aux cérémonies d'anniversaire des Gratte-ciel, dont les bulletins municipaux rendent compte. Ces cérémonies sont des moments discursifs au cours desquels de nombreux discours sont produits. Il s'agit, à chaque fois, de rappeler le contexte politique du projet, d'autant que celui-ci n'est pas forcément bien connu par une population qui se renouvelle. En témoignent les résultats d'une enquête parue sous le titre « Les Gratte-ciel tels que vous les voyez » pour les cinquante ans du quartier. Un espace urbain devient ici signifiant et profite d'un capital symbolique fondé sur des discours.

Le pouvoir municipal se donne une consistance et une identité dans la réalisation puis dans la commémoration dudit quartier. La silhouette des deux tours des Gratte-ciel donne une consistance esthétique à Villeurbanne et s'intègre à la signature officielle de la ville, formant ainsi un motif qui deviendra central dans la communication politique et territoriale, et dans la construction de sa notoriété (Garcin-Marrou, Hare, 2015).

2.1.2 L'image des Gratte-ciel dans les bulletins municipaux

L'image des deux tours est très fréquemment reprise, le plus souvent sur le registre métonymique : les deux tours, parfois l'hôtel de ville, suffisent à évoquer la ville dans sa totalité. Elles sont déclinées jusqu'à intégrer, donc, la signature de la ville à la fin de l'année 1989 ; intégration sur laquelle Charles Hernu, Maire de Villeurbanne de 1977 à 1990, s'explique dans son éditorial :

> Cette « signature » ne remet pas en cause le blason de la ville, son dauphin, son lion, sa villa romaine et toute la force d'un passé. Elle vient simplement exprimer une ferme détermination : celle de l'équipe municipale que j'anime de réussir, pour nous tous, l'entrée de Villeurbanne dans le futur. [BM, novembre 1989.]

La rénovation des deux tours des Gratte-ciel[2] est également l'occasion d'une affiche (1992), écho pictural de l'affiche originale en 1934. Les mêmes signes iconiques composent l'image : les immeubles blancs, le fond bleu. Trois lignes verticales rouge, verte et jaune viennent couper l'image. Celles-ci sont très probablement une référence à la Région Rhône-Alpes (couleur du logo de l'époque). Une fois encore, le quartier est vide de ses habitants. Le slogan est lui aussi une résurgence du passé : « Un nouveau centre ville » puisqu'il reprend très largement celui de 1934 (l'affiche annonçant l'inauguration des Gratte-ciel était titrée « Fêtes inaugurales du nouveau centre de Villeurbanne »).

Les Gratte-ciel affichés sont des objets singuliers, sur lesquels la temporalité sociale et politique ne semble pas avoir de prise. Il y a dans le formalisme des affiches les représentant une continuité iconique qui vaut continuité et permanence du discours politique. Fêtés, les Gratte-ciel ne sont plus un quartier (avec des habitants) mais un lieu-mémoire-identité, abstrait de sa réalité sociale et urbaine ; et il faut noter la disparition des habitants des photos consacrées aux Gratte-ciel, qui manifestent à eux seuls l'autorité de la ville, de ses édiles et de son média dans la constitution d'un territoire urbain légitime.

2. Référence affiche : 8Fi1058.

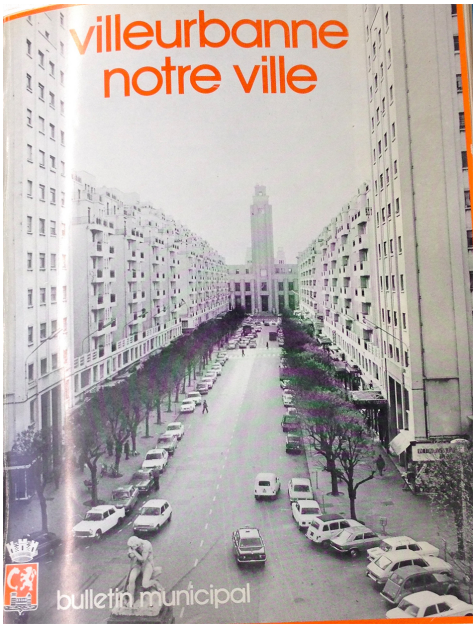


FIGURE 1 – *Bulletin municipal*, 3e trimestre 1974 (Cette photo forme la couverture du *Bulletin* de 1974 à 1977)

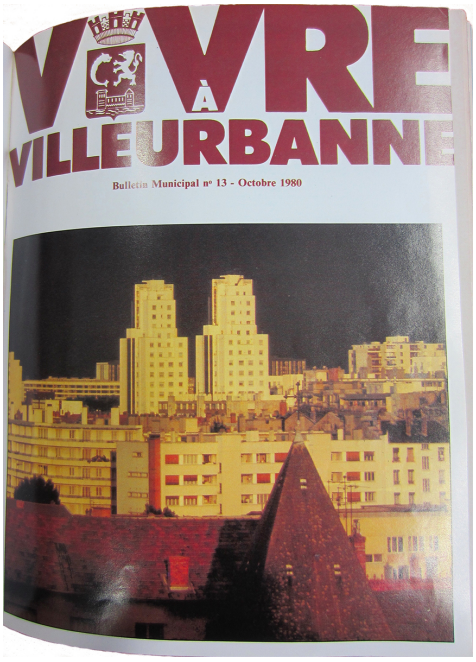


FIGURE 2 – *Bulletin municipal*, octobre 1989

2.2 Les quartiers : une reconnaissance différenciée de la pluralité

Dans les bulletins municipaux, le quartier permet de délimiter l'espace urbain « pertinent » pour les usages du quotidien. *Viva*[3] propose ainsi un supplément détachable dans lequel la division des rubriques par quartier facilite la diffusion des informations spécifiques aux résidents de tel ou tel espace de la ville. La montée de l'attention aux questions micro-locales et le registre de la proximité encouragent la communication municipale à privilégier l'unité « quartier ». Cette focale entraîne une fragmentation de la ville – sans doute vécue par les habitants – qui peut sembler aller à l'encontre du projet commun d'une ville une et indivisible.

Dans l'espace unifié et écrasé par le centre, des quartiers se dégagent en effet par l'investissement mémoriel dont ils sont l'objet. Le territoire se revendique ici moins par sa dimension symbolique et politique qu'il ne s'affirme comme espace vécu. Dans les premiers numéros du corpus, une attention particulière est accordée au quartier du Tonkin dont la rénovation est sur le point de s'achever[4] :

> Au Tonkin, nous aurons tout cela : crèches, cliniques, stade, centre socio-culturel, des squares, des arbres… Ce sera un quartier résidentiel. Mais au bon sens du mot. Avec des Villeurbannais de souche et des Villeurbannais d'adoption. Des gens riches et des gens moins riches. Des étudiants et des professeurs, des ouvriers et des techniciens. Des médecins… […] Une ville doit être faite pour la vie. Les gens doivent pouvoir sortir, s'asseoir sur les bancs d'un jardin, flâner dans les galeries d'un centre commercial, discuter entre eux dans des salles conçues pour cela… Après tout, c'est ça la vie. [BM, 4e trimestre 1974.]

Cette rénovation du quartier est aussi l'occasion de diffuser un discours nostalgique :

> Les années passent avec les longues conversations, les doux soirs d'été, sur la pas des portes, assis sur les chaises tirées des cuisines ou sur les bordures des trottoirs. Les verres vidés, petit rouge après petit rouge, des comptoirs des épiceries porte-pots aux terrasses des cafés à jeux de boules. Les fêtes familiales entre voisins, les veillées entre amis. Autant de prétextes à boire et chanter, rire et manger : fêtes et veillées qui se terminent sur des photographies aujourd'hui disparues, et qui restent encore dans quelques mémoires. Ma vraie vie, quoi ! [BM, 2e trimestre, 1974.]

Dans un dossier de quatre pages et intitulé « Tonkin : réconcilier l'homme avec l'homme » :

3. *Viva* est le titre donné au *Bulletin Municipal* à partir d'octobre 1989 (ledit bulletin est titré *Villeurbanne notre ville* de 1974 à 1977, puis *Vivre à Villeurbanne* de 1977 à 1983, et *Aujourd'hui Villeurbanne* de 1983 à 1989).

4. La rénovation du quartier du Tonkin « se déroula à partir de 1966 jusqu'à nos jours. Les témoignages vont de la description enjouée d'un paradis perdu à l'évocation aigre d'un foyer d'insalubrité et d'insécurité. Il semble que le sort connu par ce lieu soit comparable à celui des faubourgs parisiens : développé spontanément aux portes de la grande ville, cultivant sa propre mythologie, et, un jour, se réveillant au cœur de la cité, accusé d'être mal utilisé en raison de la charge foncière qu'il présente et, enfin remplacé par un quartier chargé d'incarner la prospérité future de la communauté » [Martinez V., *Rénovation au Tonkin*, 1993].

> En fait le Tonkin, c'était bien Villeurbanne. [...] L'après-midi, les gosses réinventaient la bande entre les coquelicots du terrain vague. Dans les bars coincés au ras des façades, les hommes discutaient. On pouvait sortir par derrière. Sur le zinc, devant les canons de rouge, les ferrailleurs étaient au coude à coude avec les jockeys sur le retour, les chômeurs... On échangeait des combines. On parlait des chevaux et de femmes. Entre les vieux qui mouraient et les enfants qui naissaient, ça faisait environ 5 500 habitants. [BM, 4e trimestre 1974.]

Ce qu'illustrent ces extraits, c'est la profondeur mémorielle du quartier, qui permet de rendre compte, sans les folkloriser, des tactiques et des « pratiques d'espace urbain » (De Certeau, 1990 : 41) qui ont fait la ville. Bien souvent, dans les bulletins municipaux, évoquer un quartier, c'est évoquer le parcours vécu des communautés, c'est s'inscrire dans une politique de la reconnaissance des différentes populations qui fondent Villeurbanne ; c'est, comme l'écrit encore de Certeau, mettre en œuvre les « réemplois et fonctionnements de la mémoire à travers les "autorités" qui rendent possibles (ou permettent) les pratiques quotidiennes » (De Certeau, 1990 : 41). Raconter le quartier, c'est aussi raconter l'immigration et les parcours individuels comme illustrations d'une histoire collective, et cela participe à investir le quartier d'une valeur symbolique. Dans les bulletins municipaux, les récits sur l'immigration s'inscrivent très souvent dans l'espace urbain, et l'histoire des quartiers constitue un support privilégié pour évoquer celle des populations immigrées. Les quartiers fonctionnent alors comme des espaces dans lesquels les mémoires, les pratiques et les identités des habitants viennent s'inscrire.

L'analyse des articles consacrés aux quartiers de Villeurbanne permet ainsi de comprendre comment le récit municipal lie histoire de l'immigration et histoire des quartiers ; cela permet aussi de comprendre comment ce récit évolue, selon l'époque et la communauté évoquée. Ainsi, parler, par exemple, du quartier de « la Poulette » à Villeurbanne revient à parler de l'installation des Italiens, de leurs conditions de vie à l'époque, de leur intégration. Le quartier est alors un lieu de mémoire où l'on peut retrouver les traces des populations qui l'ont habité : les rues, les lieux de convivialité et les maisons constituent des repères et des points d'appui pour raconter leur histoire. L'histoire du quartier permet aussi d'inscrire l'histoire particulière d'une communauté dans celle, générale, de la ville et par conséquent, de reconnaître une place à cette communauté dans l'identité urbaine, objet d'un savoir partagé.

Mais l'évocation des quartiers à Villeurbanne ne conduit pas toujours à une reconnaissance des populations qui les habitent et peut au contraire s'inscrire dans une logique d'exclusion. Le quartier fonctionne aussi comme une unité classificatrice, qui sert de support au découpage de la surface de la ville en parties opposées de façon axiologique et binaire : « bons » et « mauvais » quartiers s'opposent alors et se définissent les uns par rapport aux autres. Le thème de la rénovation urbaine, qui apparaît dans les années 1970 dans les bulletins municipaux, déploie cette perspective : le quartier se révèle être, dans ce cas, un lieu de différenciation ou d'altérisation des populations qui y vivent. Il se transforme en espace de stigmatisation pour les habitants, principalement pour les quartiers habités par des immigrés maghrébins. Ainsi, les articles

produits autour de la rénovation des cités habitées principalement par des immigrés maghrébins parlent de Politique de la ville, d'urbanisme et d'intégration des populations immigrées. En termes d'identité et d'histoire des quartiers, l'objectif du discours sur la rénovation urbaine semble alors à l'opposé de celui sur le quartier de la Poulette, habité initialement par des immigrés italiens : il s'agit de « normaliser » les quartiers et pour cela, d'atténuer leur identité de « quartier d'immigrés », d'introduire de la « mixité ».

Cette double logique discursive relative à la diversité des quartiers villeurbannais nous conduit à faire l'hypothèse que pour qu'un quartier d'immigration accède à une visibilité discursive, il faut que les populations immigrées l'ayant habité ne soient plus considérées comme immigrées et que leur histoire puisse se lire à partir d'une situation « d'intégration réussie ». L'intégration des immigrés à l'histoire de la ville est donc un processus qui s'inscrit dans le temps long de l'institution municipale, ce dont témoigne le cas de la communauté italienne, arrivée à partir des années 1930 et dont on commence à raconter l'histoire, dans les bulletins municipaux, soixante ans après, dans les années 1990. L'exposition organisée par le *Rize*, en 2010, sur le quartier Olivier-de-Serres (« Olivier-de-Serres, radiographie d'une cité-ghetto ») témoigne, vingt ans plus tard, du début d'intégration des quartiers des immigrés maghrébins à ce processus de reconnaissance des espaces urbains autrefois altérisés.

Les articles des bulletins municipaux consacrés aux différents quartiers sont donc marqués par deux types de discours. Le quartier est envisagé comme un « cadre », comme un « tout », à l'intérieur duquel on peut retracer l'histoire de ses habitants, leur quotidien, leurs modes de vie. Si le discours insiste alors sur la spécificité du quartier, ce n'est pas pour comparer ce dernier au reste de la ville, mais pour le mettre en valeur et lui reconnaître une place importante dans l'histoire et l'identité urbaines. Ce sont alors aussi les populations l'ayant habité qui intègrent l'histoire urbaine, comme dans le cas des immigrés italiens. Nous pouvons d'ailleurs noter que si les paroles et les figures d'habitants sont très nombreuses dans ce type de récit, la figure de la municipalité et plus généralement des pouvoirs publics, est, en revanche, complètement absente.

Le deuxième type de discours sur les quartiers de l'immigration renvoie à la situation sociale des quartiers et à l'action des pouvoirs publics et est, par conséquent, plus politique. Les habitants de Saint-Jean qui dénoncent, en 1977, le manque d'équipements et l'inaction de la municipalité, comparent ainsi implicitement leur quartier au reste de la ville et revendiquent une égalité de traitement. Nous pouvons cependant parler, en ce cas aussi, d'une euphémisation des altérités et surtout des conflits dans le discours sur l'immigration. Si certains événements conflictuels sont traités dans le bulletin, ils sont toujours renvoyés au passé et doivent pouvoir être lus à rebours, en relation avec une fin « heureuse ». Dans le cas de l'immigration italienne, le racisme et les difficultés de la vie des immigrés sont ainsi évoqués dans le récit plus large de l'intégration « parfaite » de cette communauté à la ville. Dans le cas des quartiers des immigrés maghrébins, les problèmes sont mentionnés dans le cadre de la rénovation urbaine et sont donc également renvoyés au passé.

Le territoire saisi par le média institutionnel n'échappe donc pas à la centralité du pouvoir villeurbannais qui, quand il ne se dit pas par la métaphore visuelle des Gratte-ciel, ne laisse apparaître la diversité et les paroles ordinaires que pour témoigner du caractère euphorique de l'appartenance territoriale. Le travail de construction de l'identité et de la mémoire de Villeurbanne par le pouvoir local s'inscrit donc dans une stratégie de communication qui vise à valoriser le territoire et qui célèbre, ce faisant, la diversité des mémoires urbaines ordinaires lorsque celles-ci contribuent au renforcement du discours autorisé, prônant la solidarité et la tradition d'accueil des communautés de la ville. En ce sens, et pour clore avec les mots de Michel de Certeau, il est là « *légitime de définir le* pouvoir du savoir *par cette capacité de transformer les incertitudes de l'histoire en espaces lisibles* » (De Certeau, 1990 : 60).

Bibliographie

AUBOUSSIER, Julien, GARCIN-MARROU, Isabelle (2013), « Mémoire(s) et territoire(s) : les bulletins municipaux de Villeurbanne », *Études de Communication*, n° 37, p. 47-62.

BARTHES, Roland (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, n° 4, p. 40-51.

BRANCA-ROSOFF, Sonia (2001), « La sémantique lexicale du mot "quartier" à l'épreuve du corpus Frantex (XII^{e}-XX^{e} siècles) », *Langage et société*, n° 96, p. 45-70.

DE CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris.

DE SAINT PIERRE, Caroline (2003), « Créer la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy », *Ethnologie française,* vol. XXXIII, n° 1, p. 81-90.

DI MEO, Guy (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université.

GARCIN-MARROU, Isabelle, HAAS, Valérie (2018), « Villeurbanne à la croisée des mémoires : Entre mémoire institutionnelle et mémoire collective », *in* Gensburger Sarah, Venel Nancy, *Ethnographie de la mémoire. De Villeurbanne à Valparaiso*, Nanterre, Presses Universitaires de Nanterre, p. 57-73.

GARCIN-MARROU, Isabelle, HARE, Isabelle (2015), « Mise en mots, mise en scène et légitimité des exécutifs locaux : le Bulletin Municipal de Villeurbanne (1974-2013) », *Revue Française d'Administration Publique*, n° 154, p. 437-450.

GREIMAS, Algirdas Julien (1983), *Du Sens II*, Paris, Éditions du Seuil.

JOLY, Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan Université, 2009.

LAMARRE, Christine (2010), « Quartier », *in* Topalov, Christian, *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, p. 1013-1016.

MOUILLAUD, Maurice, TÉTU, Jean-François (1989), *Le Journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

RICŒUR, Paul (1983), *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Le Seuil.